

Direction Générale des Services
GB/TM/RF/KB

DÉCISION MUNICIPALE N°202334

Contrat à intervenir avec la SAS CAP COLLECTIF

Mise en place d'une plateforme web pour le budget participatif

Le Maire de la Commune du Lavandou

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 4 août 2020 par laquelle le conseil municipal a délégué à son Maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales précité, et notamment «de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

Considérant qu'il convient de conclure un contrat avec la SAS CAP COLLECTIF pour la mise en place d'une plateforme web pour permettre à la Commune de mettre en œuvre un budget participatif,

DECIDE

Article 1 : Un contrat sera conclu avec la SAS CAP COLLECTIF, représentée par Madame Coline VANNERROY, en sa qualité de Directrice du Développement, sise 25 Rue Claude Tillier – 75012 PARIS, ayant pour objet la mise en place d'une plateforme web pour le budget participatif.

Article 2 : Le contrat sera conclu à compter de sa mise en service, soit le 20 mars 2023 pour une durée d'un an.
Il sera reconduit chaque fois que la Commune reconduira un budget participatif.

Article 3 : Le contrat est conclu pour un montant réparti comme suit :

- Le montant global de la première année s'élève à 5 900.00 € H.T, soit 7 080.00 € TTC.
- Les années suivantes, le montant annuel du contrat s'élèvera à 2 400.00 € H.T, soit 2 880.00 € TTC.

Article 4 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Article 5 : Cette décision sera inscrite au registre des décisions municipales.

Fait au Lavandou, le 3 mars 2023

Le Maire
Gil Bernardi

